
COMMUNIQUE DE PRESSE

URGENT : Et si vos derniers francs pouvaient sauver des vies ?

Les derniers billets de francs encore en circulation peuvent sauver des vies jusqu'au 17 février 2012. La Fondation Cœur et Artères fait appel aux personnes encore en possession de billets de francs.

Donnez du sens à vos francs et faites un don pour la Recherche Médicale sur le cœur.

Echangez vos billets par courrier

Convertissez vos anciens francs en autant de bonnes actions pour la lutte contre les maladies du cœur. Vous avez jusqu'au 17 février 2012 pour échanger vos billets pour un don à la Fondation Cœur et Artères.

Attention, prendre en compte le délai d'acheminement du courrier.

L'idéal est de faire parvenir les anciens billets au plus tard le 14 février afin de laisser le temps à la Fondation de faire les échanges auprès de la Banque de France pour le 17 février au plus tard.

Conditions d'échanges :

- Les envois doivent être effectués en recommandé, ou en valeur déclarée lorsqu'ils sont supérieurs à 3 000F (soit 457,35 €), en respectant les normes postales du pays d'expédition.
- Les frais d'envois effectués en recommandé seront remboursés sur simple demande auprès de la Fondation.
- Le nom et l'adresse du destinataire doivent être clairement indiqués afin de recevoir un reçu fiscal. Le reçu fiscal sera établi après vérification des billets auprès de la Banque de France.

66 % du montant des dons faits à la Fondation Cœur et Artères sont déductibles de vos impôts, dans la limite de 20 % de votre revenu imposable.

Exemple : Je donne 500F (soit 76,22 €), j'aurai une attestation fiscale qui permet une réduction de mes impôts de 50,31 €.

Les envois de billets en francs ou en euros doivent être adressés à :

FONDATION CŒUR ET ARTERES

96 rue Nationale

59000 Lille

À propos de la Fondation Cœur et Artères

Reconnue d'utilité publique, la Fondation Cœur et Artères soutient la recherche et la prévention des maladies cardiovasculaires et leurs facteurs de risque (diabète, obésité, excès de cholestérol et hypertension artérielle...).

Aujourd'hui, la Fondation finance de nombreux programmes de recherches qui ont pour but d'aboutir à de nouveaux traitements thérapeutiques permettant de sauver des vies. Sa mission consiste également à informer, prévenir et donner les clés qui permettent à chacun de mieux se protéger contre les maladies cardiovasculaires.

Le ministère de la Recherche, de la Santé, des Finances et de l'intérieur siègent au Conseil de Surveillance de la Fondation. Reconnue d'utilité publique, la Fondation Cœur et Artères fait appel aux partenariats avec les entreprises, au mécénat, ainsi qu'aux dons des particuliers.

Pour en savoir plus sur la Fondation Cœur et Artères et les maladies cardiovasculaires : www.fondacoeur.com

Focus sur les maladies cardiovasculaires

Malgré une réduction de 56% de la mortalité cardiovasculaires ces 25 dernières années, avec les avancées de la Recherche Médicale sur le cœur, ces maladies font encore trop de dégâts. Elles constituent la deuxième cause de mortalité juste après le cancer en France. Chaque année, en France, les maladies cardiovasculaires provoquent 147 000 décès. On dénombre 215 000 infarctus du myocarde, 140 000 accidents vasculaires cérébraux et 50 000 arrêts cardiaques par an.

Liste des billets de francs français :

| | | |
|--|---|--------------------|
|  | <p>Billet de 500 francs français type 1995</p> <p>Pierre et Marie Curie</p> | <p>76,22 euros</p> |
|  | <p>Billet de 200 francs français type 1996</p> <p>Gustave Eiffel</p> | <p>30,49 euros</p> |
|  | <p>Billet de 100 francs français type 1997</p> <p>Paul Cézanne</p> | <p>15,24 euros</p> |
|  | <p>Billet de 50 francs français type 1993</p> <p>Antoine de Saint-Exupéry</p> | <p>7,62 euros</p> |
|  | <p>Billet de 20 francs français type 1980</p> <p>Claude Debussy</p> | <p>3,05 euros</p> |